Image not found or type unknown

Divorce car trop vieille!!

Par **raga**, le **02/10/2014** à **15:52**

bonjour,
mon amie s'est marié en république dominicaine avec contrat de mariage a un français, (elle a30 ans &son mari 63!)
il n'a jamais voulut d'enfant et lui a provoqué une fausse-couche (des coups dans le ventre)la trouvant trop vieille.... il est partie en R.D pour divorcer sans elle, et "ramener" une autre proie,
mon amie n'a rien ni travail ni maison "elle vit chez son mari !!! " que faire pour la protéger
il est capable de la mettre a la rue!!
il est propriétaire d'un appartement en france & d'un autre en R.D (plus un beau compte en banque ...
pour info quant mon amie s'est marié elle étais vierge (20ans) et innocente !
elle a signé des papiers pour le mariage sans savoir ce qu'elle signait
MERCI pour elle de votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés